Image not found or type unknown

ANTS/ 3 mois d'attente /demande de permis suite annulation

Par **saglion**, le **27/10/2021** à **22:15**

Bonjour

J'ai fait une demande de permis sur le site de l'ANTS suite à une annulation. J'ai envoyé tout les document necessaires il y a bientôt 3 mois et toujours pas de reponse. J'ai téléphoné plusieurs fois à l'ANTS, envoyer plusieurs mails mais aucune réponse.

Sachant que l'autorisation de conduire avec le papier donné par la securité routière est valable uniquement 4 mois.

Je ne comprends pas pourquoi une telle lenteur et surtout aucune réponse ni par mail ni de la part du conseiller de l'ANTS qui me dit de patienter mais cela va faire "3 mois et cela me parait anormal ce délai d'attente.

Vous remerciant par avance des eventuelles réponses judicieuses.

Bien cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés